

COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

13.1 A la 43^{ème} réunion annuelle de la Commission internationale baleinière (CIB) qui s'est tenue en mai 1991 à Reykjavik, en Islande, la CCAMLR était représentée en tant qu'observateur par les Etats-Unis. Lors de la présentation de son rapport, le délégué des Etats-Unis a brièvement décrit les résultats de la réunion sur les questions suivantes : évaluation des stocks de baleines, procédures de gestion, permis scientifiques et décennie internationale de la recherche sur les cétacés.

13.2 La CIB a adopté, par vote majoritaire, une procédure de gestion de base pour les stocks de baleines qui pourrait encore être développée en vue de la gestion des petits rorquals de l'hémisphère sud. La Commission a pris note de ce développement.

13.3 Relativement à l'atelier commun proposé par la CCAMLR et la CIB sur l'écologie alimentaire des baleines mysticètes australes (CCAMLR-IX, paragraphe 4.42), il a été déclaré que le Comité scientifique de la CIB avait réaffirmé sa position quant aux attributions de l'atelier dont la définition devrait, à son avis, être élargie et inclure l'étude de tous les prédateurs importants de krill. Bien qu'un comité de direction informel ait été établi pour faciliter les échanges consultatifs avec les Membres du Comité scientifique de la CCAMLR et mettre au point une proposition détaillée d'atelier conjoint, le Comité scientifique de la CCAMLR a convenu que la poursuite du coparrainage de cet atelier par la CCAMLR ne serait pas appropriée (SC-CAMLR-X, paragraphe 6.61).

13.4 La Commission a accepté la proposition de la délégation des Etats-Unis de représenter la CCAMLR à la 44^{ème} réunion annuelle de la CIB qui se tiendra au Royaume-Uni en 1992.